Ministère de l'Education Nationale Académie de la Réunion

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (Art. 42)

Marché passé selon la procédure adaptée en application des articles 28 et 40 du code des marchés publics.

IDENTIFIANT : Collège de la Chatoire

2, rue d'Autriche

974530 Le tampon Cedex

Tél: 0262 59 55 52 Fax: 0262 59 55 47

Mail: gestion.9741262d@ac-reunion.fr

OBJET: Achat de manuels scolaires et ressources numériques.

COMMANDE ET LIVRAISON: Année 2017

<u>DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES</u>: Lundi 6 mars 2017 <u>HEURE LIMITE DE RECEPTION</u>: Avant 12 HEURES (Heure locale)

SOMMAIRE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION SOMMAIRE

Article 1 : Objet de la consultation

Article 2: Conditions de la consultation

- 2-1: Mode la consultation
- 2-2- Décomposition du marché Forme juridique de l'attributaire
- 2-3 Dispositions techniques particulières
- 2-4 Date limite de transmission des offres et modalités de transmission
- 2-5 Validité des offres
- 2-6 Critères du jugement des offres
- 2-7 Contenu des prix
- 2-8 Délai d'exécution
- 2-9 Contenu du dossier de consultation

PROCEDURE ADAPTEE ART 28 ET 40 DU CMP

Article 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la prestation de fourniture de manuels scolaires pour le Collège.

Article 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2-1 Mode de la consultation

Nature de la procédure

Marché sans formalité préalable passé en application de l'article 28 du Code des marchés publics : procédure adaptée.

Après leur réception, les offres seront analysées par le pouvoir adjudicateur.

2-2 Décomposition du marché – Forme juridique de l'attributaire

Le présent marché comporte 2 lots.

- <u>1 LOT N°1 PROPOSITIONS DE REMISES/PRIX EDITEUR TTC</u> <u>CONSULTATIONS SUR LES BESOINS EN MANUELS SCOLAIRES EN 2017</u>

MANUELS SCOLAIRES

- A TARIF RETENU ET REMISE APPLIQUEE POUR COMMANDE PAR AVION-LIVRAISON COLLEGE INCLUSE

Préciser délai et fréquence de livraison

- B TARIF RETENU ET REMISE APPLIQUEE POUR COMMANDE BATEAU-LIVRAISON COLLEGE INCLUSE

Préciser délai et fréquence de livraison

- 2 LOT N°2 PROPOSITIONS DE REMISES/ PRIX EDITEUR TTC
- <u>CONSULTATIONS SUR LES BESOINS EN MANUELS SCOLAIRES NUMERIQUES</u> EN 2017

Le candidat peut soumissionner pour l'UN DES LOTS ou les DEUX LOTS sur un seul formulaire de candidature.

<u>LES COMMANDES S'ECHELONNERONT EN 2 OU 3 COMMANDES AU COURS DE L'ANNEE CIVILE.</u>

<u>LE CHOIX DE L'ENTREPRISE RETENUE SE FERA POUR L'ANNEE CIVILE.</u>
<u>LA PREMIERE COMMANDE EST NOTEE CI-DESSOUS</u>

MATIERES	NIVEAU	EDITEUR	INTITULE	NOMBRE		N°
HIST/GEO/EMC	5	BORDAS	CARTIGNY-BELIS ED 2016	166		978204733357
	6	NATHAN	HISTOIRE GEOGRAPHIE EMC	166	TOURILLON	978209171894
	4	NATHAN		138	TOURILLON	978209171896
MATHEMATIQUES	3 PREPA PRO	HACHETTE	BERDUCOU PREPA PRO	2		978201399734

2-3 Date limite de transmission des offres et modalités de transmission

Les offres doivent être parvenues au service de l'intendance du *Collège de la Chatoire* au plus tard le **Lundi 6 mars 2017,12heures**.

- Dépôt au collège de la Chatoire auprès du gestionnaire qui accusera réception.
 - Envoi par fax ou par mail
 - Envoi par la poste en recommandé avec accusé de réception

Contenu des offres - Pièces à fournir :

Le candidat transmet par mail ou sous enveloppe portant la mention « MAPA Manuels scolaires – offre initiale »

- le présent règlement de la consultation
- l'acte d'engagement
- -la proposition tarifaire

L'attestation fiscale et sociale, à jour des cotisations, seront à transmettre par le soumissionnaire retenu.

À l'adresse suivante :

Collège de la Chatoire 2, rue d'Autriche 974530 Le tampon

2-5 Validité des offres et notification de refus/retenu de l'offre

La validité des offres initiales s'étend sur l'année civile 2017.

Le collège examine, dans un premier temps, la recevabilité des candidatures ;

Dans un deuxième temps, pour les candidats recevables, il détermine l'offre économiquement la plus favorable selon les critères définis par le présent règlement.

- * la notification des lettres de refus sera envoyée à partir du mercredi 7 mars 2017;
- * la notification au titulaire RETENU sera envoyée à partir du jeudi 22 mars 2017;

2-6 Critères du jugement des offres

Le choix de l'offre repose sur le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les critères de choix sont pondérés selon le barème suivant :

* Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés cidessous - PRIX DES PRESTATIONS=100%.

- * A EGALITE DE PRIX, LE CHOIX DE L'ENTREPRISE S'APPUIERA, COMME ELEMENTS DE PARTAGE, SUR LES PROPOSITIONS énoncées de : (par ordre de priorité décroissante)
- -EQUIPE DEDIEE et personne en charge des manuels scolaires à contacter (téléphone...) /DELAIS de livraison/-

TRANSPORT/RETOURS/ECHANGES/PROXIMITE/OFFRES PROPOSEES pour cette commande et les commandes suivantes. Merci de les annoncer lors de votre proposition.

Clauses de pénalités : le collège se réserve le droit d'appliquer une pénalité en cas de retard dans la livraison des manuels. Retard par rapport aux délais indiqués sur la proposition tarifaire. Cette pénalité sera calculée de la manière suivante : prix des manuels manquant divisés par 1500 multipliés par le nombre de jour de retard : exemple : lot de 200 manuels d'une valeur totale de 4000€ ; 30 jours de retard : =4000€/1500= 2.67€ X 30= 80.1€ de pénalité.

2-7 Contenu des prix

Les prix proposés sont fermes et définitifs.

Les prix sont exprimés en Euros hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix.

Les prix comprennent tous les frais afférents du transport à la livraison « franco de port et d'emballage ».

2-8 Délai d'exécution

Le matériel devra être livré

Collège de la Chatoire 2, rue d'Autriche 974530 Le tampon Cedex

Livraison au plus tard (à préciser en fonction du mode de transport proposé) Les quantités des commandes spécifiées dans les fiches techniques peuvent être augmentées ou réduites de 10%.

2-9 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- le présent règlement de la consultation
- l'acte d'engagement

La Personne Responsable du Marché Le Principal

Raynald PRESSE

JOLLEGE LA CHATOIRE R. PRESSE PRINCIPAL